

**DÉLIBÉRATION N°2020-21_111
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 25 mai 2021

3- Ressources humaines

Point 3.1 – Procédure au fil de l'eau – poste PR en Arts du spectacle

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 2
Membres présents : 28 Membres représentés : 4 Total : 32	Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0

VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;

VU le code de l'éducation, en particulier son article L. 712-3 ;

VU le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Suite aux échanges effectués dans le cadre des dialogues de gestion avec la composante SLHS, la gouvernance a pris acte du contexte critique dans lequel se trouvera la discipline des arts du spectacle à la rentrée universitaire 2021/2022. Actuellement, 3 postes d'enseignant/chercheur sont actuellement pourvus :

- 1 PR faisant l'objet d'un départ à la retraite avant fin 2021
- 1 MCF en mobilité internationale
- 1 MCF en arrêt maladie longue durée

Un recrutement de MCF est prévu dans le cadre de la campagne de recrutement 2021.

A titre exceptionnel, il a donc été décidé de procéder à un arbitrage favorable en vue de la publication du poste PR0689, en section 18, dans le cadre d'une procédure au fil de l'eau. Ce poste est ainsi directement présenté au Comité Technique d'établissement et au Conseil d'Administration. Le président de collégium SHH avait au préalable, durant le dialogue de gestion, émis un avis favorable.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la présente demande de procédure au fil de l'eau qui sera adressée au contrôleur budgétaire académique et à la DGRH du ministère.



Besançon, le 3 juin 2021.

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 3.1 « Poste fil de l'eau »

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

POSTES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE

Collegium	Composante	Unité de recherche	Situation du poste 2021-2022								Situation cible - automne 2022						
			Type d'emploi	Corps	CNU, Discipline	N° emploi (n° national)	Vacant ou Susceptible d'être vacant	Date de la vacance	Motif de la vacance	Dernier occupant	Transformation (du support)	Type d'emploi	Corps	CNU, Discipline	Profil à publier	Unité de Recherche	Proposition de la gouvernance
SHH	SLHS	EA4661 ELLIADD	PR	EC	18	18PR0689	SV	01/09/21	retraite	FREIXE G.	Maintien	EC	PR	18	Histoire et esthétique des théâtres contemporains. Dramaturgie des pratiques scéniques	EA4661 ELLIADD	Favorable ; publication "au fil de l'eau" rentrée 2021-2022